

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs, tenue le jeudi 1^{er} décembre 2011 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

Commissaires présents

M. Richard Bélanger, président
Maire, L'Île Bizard-Ste-Geneviève
Mme Chantal Rouleau, vice-présidente
Mairesse, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
Mme Maria Tutino, vice-présidente
Mairesse, Ville de Baie-d'Urfé
Mme Suzanne Décarie
Conseillère de la ville, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
Mme Michelle Di Genova Zammit,
Conseillère d'arrondissement, Anjou
Mme Josée Duplessis
Conseillère de la ville, Le Plateau Mont-Royal
Mme Ginette Marotte,
Conseillère de la ville, Verdun
M. Dominic Perri,
Conseiller de la ville, Saint-Léonard
M. David Pollock
Maire, Beaconsfield
M. Giovanni Rapanà,
Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
Mme Chantal Rossi,
Conseillère d'arrondissement, Montréal-Nord

Le quorum est atteint

Aussi présents :

M. Réjean A. Lévesque, ing., directeur, Service de l'eau
Mme Chantal Morissette, directrice, Service de l'eau
M. Richard Fontaine, directeur, Station d'épuration des eaux usées
M. Michel Mérette, directeur, Eau potable
M. Régent Lemarbre, chef de division, Optimisation du système de distribution de l'eau potable
M. Gilbert Tougas, chef de division, Gestion durable de l'eau

Assistance :
10 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 00, le président, M. Richard Bélanger, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous. Il rappelle l'objet de la séance, l'adoption des recommandations, qui constitue la dernière étape du processus d'examen public. Il précise que la commission déposera à la suite son rapport au conseil municipal et au conseil d'agglomération de décembre et qu'il appartiendra alors à ces instances et au comité exécutif d'accorder les suites appropriées aux recommandations de la commission.

Le président invite les membres de la commission à se présenter, puis il présente le directeur du Service de l'eau, M. Réjean A. Lévesque, la nouvelle directrice, Mme Chantal Morissette ainsi que toute l'équipe du Service de l'eau.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Michele Di Genova Zammit, appuyée par Mme Ginette Marotte, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption des recommandations

Le président mentionne qu'au terme de ses travaux sur l'étude de la nouvelle stratégie de l'eau à Montréal, la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs présente ce soir ses recommandations.

Il rappelle que la commission a tenu deux assemblées publiques sur ce sujet : la première, le 26 octobre dernier pour présenter le nouveau plan de l'eau. L'assemblée publique du 17 novembre a ensuite permis de recueillir les commentaires et les opinions de la population et des organismes sur le sujet. Une dizaine de personnes et d'organismes ont émis leurs commentaires ou déposé leurs mémoires devant la commission qui a porté une attention particulière aux propositions soumises. Ces mémoires ont été déposés sur le site internet de la commission et ils peuvent être consultés à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/commissions. Il mentionne également que la commission a tenu quatre séances de travail pour étudier le dossier et analyser les mémoires avec le soutien des représentants du Service de l'eau.

Il invite ensuite la secrétaire recherchiste de la commission à faire la lecture des recommandations qui seront adoptées individuellement.

La secrétaire recherchiste fait la lecture du préambule, puis elle présente chacune des 14 recommandations :

R-1

D'appuyer la vision globale sur 10 ans de la stratégie montréalaise de l'eau ainsi que ses objectifs stratégiques tels que présentés dans le Rapport du comité de suivi du projet d'optimisation du réseau d'eau potable, qui permettront de doter Montréal d'un réseau performant ;
Adoption à l'unanimité, sur une proposition de Mme Chantal Rouleau, appuyée par Mme Maria Tutino.

R-2

Que la stratégie montréalaise intègre des programmes concrets d'économie de l'eau potable et assure les moyens financiers de les réaliser ;
Adoption à l'unanimité, sur une proposition de Mme Suzanne Décarie, appuyée par Mme Josée Duplessis.

R-3

Que la stratégie montréalaise de l'eau, dans l'esprit d'une gestion durable de l'eau, implante un plan rigoureux de gestion des eaux pluviales et appuie cette démarche par la mise en place d'alternatives, de règlements et de campagnes de sensibilisation.
Adoption à l'unanimité, sur une proposition de Mme Ginette Marotte, appuyée par M. David Pollock.

R-4

De poursuivre le programme d'installation de compteurs d'eau dans les ICI (volet 1) selon une chronologie d'installation basée sur les cotes de priorité définies dans le Rapport du comité de suivi ;
Adoption à l'unanimité, sur une proposition de Mme Michele Di Genova Zammit, appuyée par Mme Ginette Marotte.

R-5

De définir le programme d'installation de compteurs d'eau comme un service local dont la responsabilité de gestion, tant au niveau de l'installation que de l'entretien, incombera à chaque ville de l'agglomération ;
Adoption à l'unanimité, sur une proposition de M. David Pollock, appuyée par M. Dominic Perri.

R-6

Pour la Ville de Montréal, d'imputer la totalité des coûts liés aux compteurs d'eau aux secteurs industriel, commercial et institutionnel qui seront munis d'un compteur d'eau ;
Adoption à l'unanimité, sur une proposition de Mme Chantal Rouleau, appuyée par Mme Josée Duplessis.

R-7

D'inviter le Service de l'eau et les villes liées à procéder à l'installation des compteurs d'eau dans l'ensemble des ICI, dans un délai maximum de cinq ans ;
Adoption à l'unanimité, sur une proposition de Mme David Pollock, appuyée par M. Giovanni Rapanà.

R-8

De demander à la ville centre et aux villes liées de partager les données recueillies grâce aux compteurs d'eau de manière à pouvoir établir un portrait global du bilan de l'eau ;
Adoption à l'unanimité, sur une proposition de Mme Josée Duplessis, appuyée par Mme Michele Di Genova Zammit.

R-9

De demander au gouvernement du Québec d'instaurer des règlements et des programmes en matière de construction et d'habitation, qui auraient pour effet d'entraîner des économies importantes

de l'eau potable ;

Adoption à l'unanimité, sur une proposition de Mme Chantal Rouleau, appuyée par Mme Chantal Rossi.

R-10

D'amorcer le programme d'optimisation du réseau (volet 2) qui prévoit l'implantation d'instruments de mesure et de régulation de pression selon un ordre de priorités dicté par l'état des conduites et par l'ensemble des besoins stratégiques de la gestion montréalaise de l'eau ;

Adoption à l'unanimité, sur une proposition de M. Giovanni Rapanà, appuyée par Mme Chantal Rouleau.

R-11

Que le Service de l'eau fasse rapport annuellement à la commission permanente sur l'eau du déroulement des projets pilotes du volet d'optimisation des réseaux en incluant les études coûts/bénéfice. Que cette même commission puisse se prononcer et faire ses recommandations avant qu'un déploiement supplémentaire du volet d'optimisation des réseaux ne s'effectue.

Adoption à l'unanimité, sur une proposition de Mme Suzanne Décarie, appuyée par Mme Ginette Marotte.

R-12

D'adopter la stratégie du plan de financement proposé en y apportant l'ajustement suivant : pour l'année 2012, autoriser une augmentation des revenus du Fonds de l'eau équivalant à 0,5 % de la charge fiscale globale, pour un maximum de 3 %.

Adoption à la majorité, sur une proposition de Mme Chantal Rossi, appuyée par Mme Ginette Marotte.

Les commissaires Suzanne Décarie, Chantal Rouleau et Josée Duplessis ont inscrit leur dissidence à l'égard de cette recommandation.

R-13

Pour les années subséquentes, d'appliquer le plan de financement prévu, c'est-à-dire prévoir des augmentations annuelles continues des revenus autonomes de l'eau de l'ordre de 1,2 % de la charge fiscale globale ainsi qu'une augmentation des subventions gouvernementales, le tout ayant comme objectif l'autofinancement intégral de la gestion montréalaise de l'eau en 2020.

Adoption à la majorité, sur une proposition de Mme Ginette Marotte, appuyée par Mme Chantal Rossi.

Les commissaires Josée Duplessis, Chantal Rouleau, Suzanne Décarie, Maria Tutino et David Pollock ont inscrit leur dissidence à l'égard de cette recommandation.

R-14

Qu'en raison de l'importance stratégique de l'eau à Montréal et considérant qu'elle touche une partie importante de la population de la province, que l'Administration montréalaise obtienne, de la part du gouvernement du Québec, un soutien financier approprié lui permettant d'atteindre l'autofinancement de la gestion de l'eau.

Adoption à l'unanimité, sur une proposition de Mme Ginette Marotte, appuyée par M. Giovanni Rapanà.

À la fin de la lecture et de l'adoption des recommandations, le président demande aux membres qui souhaitent intervenir de prendre la parole.

Mme Maria Tutino demande la parole pour expliquer sa dissidence à l'égard de la recommandation R-13. Elle indique qu'elle croit fortement au projet, qu'elle juge essentielle la demande d'augmentation annuelle continue des revenus autonomes de l'eau de l'ordre de 1,2 % de la charge fiscale globale, mais elle aurait souhaité que cette contribution soit incluse aux augmentations générales des quotes-parts de l'agglomération. Elle fait la lecture de la recommandation 13 comme elle aurait souhaité qu'elle soit libellée :

Considérant l'importance des besoins d'investissement requis pour maintenir les actifs et assurer la stabilité des infrastructures ;

Considérant que le Volet 2 devrait être reconnu comme une initiative de « haute priorité », à la fois dans le budget 2012 et dans les budgets à venir jusqu'à son achèvement ;

Considérant que, si le Volet 2 est une question prioritaire au cours de la prochaine décennie, une attention particulière devrait également être apportée au respect de la capacité des contribuables de l'agglomération à contribuer aux fonds requis pour le Volet 2 (à savoir 1,2 % par an).

Alors que Montréal a la capacité d'ajuster les budgets de l'agglomération pour l'année 2012 et les années à venir pour atteindre les objectifs du volet 2, sans augmenter le fardeau fiscal important qu'ils portent déjà;

Considérant que le plan de financement proposé vise l'autofinancement en 2020 et qu'il est tributaire de subventions importantes du gouvernement provincial et fédéral,

R-13

Pour les années subséquentes, appliquer le plan de financement prévu, c'est-à-dire prévoir des augmentations annuelles continues des revenus autonomes de l'eau de l'ordre de 1,2 % de la charge fiscale globale, avec cette contribution annuelle à être inclus aux augmentations générales des quotes-parts de l'agglomération, (lesquelles ne devraient pas excéder le taux d'inflation d'une année à l'autre), en ayant comme objectif l'autofinancement intégral de la gestion montréalaise de l'eau en 2020.

Mme Chantal Rouleau demande également la parole pour expliquer que les commissaires membres de Vision Montréal auraient souhaité, pour la recommandation 12, que l'augmentation de 0,5 % soit intégrée au 2,5 % d'augmentation de la taxe générale. Mme Rouleau considère, comme tous les autres commissaires, que les investissements sont essentiels. Quant aux années subséquentes à 2012, elle estime que l'augmentation de 1,2 % devrait être décidée chaque année en fonction des réels efforts qui seront faits pour procéder à des économies à Montréal. Elle estime que compte tenu du contexte de malversation, les mesures de contrôle sont essentielles. Elle mentionne à cet égard que le Rapport du comité de suivi a relevé qu'on pouvait faire des économies de 15 % en travaillant mieux les appels d'offres. Sur un montant de contrats de 4,6 G \$ qui seront nécessaires, 15 % représente 486 M \$. Elle estime qu'il y a donc du travail à faire de ce côté-là avant d'imposer une charge supplémentaire aux Montréalais.

Elle est satisfaite de la recommandation qui renvoie entièrement la facture de 55 M \$ des compteurs d'eau aux ICI plutôt qu'aux Montréalais, mais elle trouve particulier que cette recommandation déposée ce soir ait déjà été annoncée dans le budget de la Ville présenté la veille.

Mme Duplessis demande également la parole. Elle remercie les représentants du Service de l'eau pour le travail accompli. Elle indique que Projet Montréal a inscrit sa dissidence sur les recommandations R-12 et R-13 du plan de financement surtout parce que la moitié du caucus de Projet Montréal se trouve dans le Plateau Mont-Royal et le Sud-Ouest, des quartiers gentrifiés de la ville où l'augmentation de valeurs foncières est très importante et où les citoyens ne peuvent plus supporter d'augmentation de charges. Elle précise qu'il était impossible pour Projet Montréal d'accepter une hausse plus forte que l'inflation. Pour la recommandation R-13, concernant les années subséquentes à 2012, elle mentionne qu'on ne sait pas ce qui nous attend dans l'avenir et que si l'administration décide d'aller de l'avant avec l'augmentation de 1,2 %, il faudrait que ce soit à l'intérieur du taux d'inflation. Elle annonce qu'elle déposera un rapport minoritaire lors du dépôt du rapport de la commission au prochain conseil municipal. Ce rapport minoritaire comporte aussi un chapitre sur la prudence dont doit faire preuve la ville en matière d'investissements tant que la Commission Charbonneau n'aura pas remis son rapport ainsi qu'un chapitre sur l'exemplarité que doit afficher la Ville en matière de réglementation et d'économie d'eau potable.

Mme Ginette Marotte revient sur la question de l'augmentation de 1,2% de la recommandation 13 et elle demande au Service de l'eau de reconfirmer et valider l'information qui avait été donnée en séance de travail à l'effet que ce taux de 1,2 % incluait toutes les économies qui pouvaient être réalisées, y compris celles de 15 % sur les contrats d'appel d'offres dont il a été fait mention précédemment. Cette information a été confirmée par les gestionnaires présents du Service de l'eau.

Mme Rouleau reprend la parole pour remercier le directeur du Service de l'eau, M. Réjean A. Lévesque, pour son implication et son professionnalisme et souhaite à la nouvelle directrice, Mme Chantal Morissette tout le succès voulu dans la poursuite des travaux.

Mme Tutino prend également quelques secondes pour remercier à son tour le Service de l'eau du travail réalisé. Elle félicite les commissaires pour leur implication. Elle souligne qu'elle est membre du conseil d'agglomération et qu'elle siège aux commissions depuis 6 ans, mais que c'est la première fois que pratiquement toutes les recommandations ont fait l'unanimité des commissaires, à l'exception de deux. Elle souhaite que ces recommandations soient à la suite acceptées et appliquées par la Ville de Montréal, ce qui serait historique. Elle souligne l'excellente équipe formée de tous les commissaires et estime qu'ils peuvent tous se féliciter du bon travail qui a été réalisé ensemble.

Le président, M. Richard Bélanger, remercie à son tour M. Réjean A. Lévesque et son équipe qui ont été d'une grande disponibilité et qui se sont toujours montrés intéressés à fournir des explications. Il souligne qu'il s'agit de sa première expérience comme président d'une commission, que les séances de travail ont parfois donné lieu à des discussions corsées, et qu'en bout de ligne, il est très satisfait du travail réalisé : 12 recommandations sur 14 ont fait l'unanimité, ce qui n'est pas rien. Il remercie chacun des commissaires ainsi que la secrétaire recherchiste.

Avant de terminer, M. Bélanger informe l'auditoire que la commission déposera son rapport de consultation et ses recommandations au conseil municipal et au conseil d'agglomération de décembre et qu'il appartiendra alors à ces instances et au comité exécutif de décider des suites à donner à ces recommandations.

Il mentionne que le rapport sera disponible sur le site internet de la commission ou sur demande après son dépôt. Quant aux recommandations adoptées ce soir, elles seront disponibles dans les jours qui viennent sur le site de la commission à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

Le directeur du Service de l'eau, M. Réjean A. Lévesque remercie à son tour la commission d'avoir appuyé la vision à long terme qui leur a été présentée. Il remercie chaleureusement les membres de la commission de l'écoute qu'ils ont manifestée et de l'appui qu'ils ont donné à la première recommandation : la vision à long terme, le plan d'action sur 10 ans et le plan financier qui s'ensuit. Il souligne que cet appui est très important pour tous les employés du Service de l'eau.

4. Période de questions et d'interventions du public

Sans objet

5. Période de questions et d'interventions des membres de la commission

Sans objet

6. Varia

Sans objet

7. Levée de l'assemblée

Avant de lever l'assemblée, M. Lévesque remercie les citoyens présents ainsi que les personnes-ressources du Service de l'eau sous la direction de M. Réjean A. Lévesque. Il adresse ses remerciements aux membres de la commission ainsi qu'à la secrétaire recherchiste.

À 19 h 30, sur une proposition de M. Giovanni Rapanà, appuyée par Mme Chantal Rossi, l'assemblée est levée.

ADOPTÉ LE :

Original signé

M. Richard Bélanger
Président
Commission permanente sur l'eau,
l'environnement, le développement durable et
les grands parcs

Original signé

Christiane Bolduc
Secrétaire recherchiste